

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**
Extrait
du registre des délibérations

Publié le 05/07/2023
Mis en ligne le 06/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, vingt-neuf juin à quatorze heures trente, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire de Mont de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à M. Guy ROUCHON, Mme Olivia BOULANGER à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Ludovic PINGAUD à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Corinne TONDUF à M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Véronique VADIC, Mme Corinne COMMERGAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Marie-Line COINDAT GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER

Etait excusée : Mme Célia BOIRON

Était sorti de la salle : M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoit LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 41

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Était sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir)

Nombre de membres excusés : 1

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 52

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°138/23).

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE – IMMOBILIER
ENTREPRISES**

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité.

Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

■ EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation		
011	Charges à caractère général	325 083,90 €	97%	002	Excédents antérieurs reportés	7 333,96 €	100%		
012	Charges de personnels et assimilées	50 000,00 €	95%	013	Atténuation de charges	- €			
65	Autres charges de gestion courante	37 006,00 €	100%	70	Produits des services	13 000,00 €	142%		
66	Charges financières	46 600,00 €	99%	74	Dotations et participations	- €			
67	Charges exceptionnelles	- €		75	Autres produits de gestion courante	559 162,36 €	103%		
68	Dotations aux provisions	2 528,60 €	100%	77	Produits exceptionnels	269 000,54 €	45%		
022	Dépenses imprévues	7 478,36 €	0%	78	Reprise sur amortissement et provisions	- €			
TOTAL OPERATIONS REELLES		468 696,86 €	95%	TOTAL OPERATIONS REELLES		848 496,86 €	90%		
023	Virement à l'investissement	290 000,00 €	0%			- €			
042	Transferts entre sections	89 800,00 €	100%			- €			
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		379 800,00 €	24%	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		- €			
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		848 496,86 €	63%	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		761 144,72 €	90%		
						224 276,87 €			

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

Délibération n°154/23 du 29/06/23
7- Finances locales 7.1 Décisions Budgétaires

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation	Chapitres	BP + DM 2022	CA 2022	% réalisation		
001 Déficit antérieurs reportés	193 616,05 €	193 616,05 €	100%	001 Excédents antérieurs reportés	- €	- €			
10 Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	23 819,85 €	23 819,85 €	100%	10 Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	209 044,84 €	209 044,84 €	100%		
16 Emprunts et dettes	290 000,00 €	289 734,02 €	100%	13 Subventions d'investissement	7 317,88 €	7 317,80 €	100%		
20 Immobilisations corporelles	- €	- €		16 Emprunts et dettes	- €	138,75 €			
21 Immobilisations corporelles	28 246,67 €	17 284,46 €	61%	16 Emprunts et dettes	- €	- €			
23 Immobilisations en cours	59 680,15 €	- €	0%		- €	- €			
020 Dépenses imprévues	800,00 €	- €	0%		- €	- €			
TOTAL OPERATIONS REELLES	596 162,72 €	524 454,38 €	88%	TOTAL OPERATIONS REELLES	216 362,72 €	216 501,39 €	100%		
	- €	- €		021 Virement du fonctionnement	290 000,00 €	- €	0%		
	- €	- €		040 Transferts entre sections	89 800,00 €	89 748,44 €	100%		
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €	- €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	379 800,00 €	89 748,44 €	24%		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	596 162,72 €	524 454,38 €	88%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	596 162,72 €	306 249,83 €	51%		
									218 204,55 €

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230629-154-23-BF
Date de réception préfecture : 05/07/2023

■ RESULTAT 2022 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2022 216 942.91 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté 7 333.96 €
Résultat de fonctionnement 2022 cumulé 224 276.87 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2022..... - 24 588.50 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté - 193 616.05 €
Solde d'exécution d'investissement 2022 - 218 204.55 €

+

Restes à réaliser 2022 – recettes 0.00 €
Restes à réaliser 2022 – dépenses..... 5 462.21 €
Solde des restes à réaliser 2022..... - 5 462.21 €

=

Résultat d'investissement 2022 cumulé - 223 666.76 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuvent le Compte Administratif de l'année 2022 du Budget Annexe Immobilier d'entreprises.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Pour absence et Empêchement

Le 1^{er} Vice-Président

Eric BODEAU

Le secrétaire de séance

Alex AUCOUTURIER

